

## Infos communales



### Un bon tuyau

Le Syndicat des Eaux entre Grosne et Guye a décidé de renouveler en 2018 la canalisation qui approvisionne Bierre en eau potable depuis le Château d'eau. Le tuyau actuel traversant des terres cultivées que leurs occupants préfèrent labourer eux-mêmes, la nouvelle canalisation suivra le trajet du Vieux Chemin.



### Avenir du RPI Jean Tardieu

Au vu de la baisse des effectifs des 4 classes du RPI, le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) a décidé de retirer un poste d'enseignant, entraînant la suppression d'une classe. Après avoir envisagé plusieurs scénarios pour éviter cette suppression, il s'est avéré nécessaire malgré tout de préserver la cohésion de l'équipe enseignante et le bon fonctionnement du SIVOS en acceptant cette fermeture de classe. Suite à la délibération des membres du SIVOS puis à celle des maires des 6 communes concernées, c'est l'école de Cortevaix qui fermera à la prochaine rentrée. Les locaux récupérés pourraient ainsi être utilisés prochainement pour l'implantation d'un pôle petite enfance (MAM) et/ou d'un accueil périscolaire.

Les maires des 6 communes réfléchissent actuellement à l'avenir du RPI et aux moyens d'optimiser l'attractivité de notre territoire pour permettre l'installation de nouvelles familles dans nos communes.

### HEUREUX QUI COMME UN PLU !

Il en est passé de l'eau sous les ponts depuis le début du PLU. Le premier acte officiel du Conseil Municipal date du 16 Février 2010. Au terme d'une véritable odyssee, ayant visité toutes les îles de l'archipel administratif et vécu tant de péripéties inattendues qu'on finissait par douter d'en voir la fin, il est revenu.

Aujourd'hui, il a non seulement passé toutes les étapes du protocole, mais il est présent sous forme palpable et consultable en Mairie et trônera bientôt sur notre site Internet. C'est maintenant notre document de référence pour l'urbanisme.

### Réfection du logement communal

Après avoir fait le point sur l'état de ce logement fin 2017, le Conseil municipal a décidé de refaire l'isolation sous les fenêtres et de rafraîchir les peintures dans la totalité du logement. A l'aube du printemps, une équipe d'élus et d'habitants a retroussé ses manches et donné son temps et son énergie à cette remise en état. Tout était prêt fin avril pour l'emménagement du futur locataire...  
Un grand merci pour cette aide précieuse !

#### Nouveau locataire à la Mairie

Le logement communal est occupé depuis le 2 mai 2018 par Monsieur Eric Monin, qui travaille dans les vignes de Savigny-sur-Grosne. Le loyer de ce logement de 45m2 a été fixé à 290€ par mois par le Conseil municipal.

